BCLP. Client Intelligent

News

SANCTIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES: COMMENT GÉRER LE RISQUE ?

Jun 03, 2022

Philippe Métais, associé Contentieux du bureau de Paris, a participé à cette table-ronde animée par la LJA. Le dossier a été oublié dans le magazine du mois de mai. Il traite les questions suivantes : comment les entreprises peuvent-elles appréhender les contours de ces réglementations extraterritoriales pour mieux se prémunir du risque ? Quelles mesures concrètes doivent être prises par les entreprises pour intégrer les nouvelles contraintes liées aux sanctions?

Sur le champ d'application des sanctions Philippe commente : « La notion de bien à double usage donne également une extension aux règlements. Elle vise des produits destinés à un usage distinct de celui concerné par les sanctions, qui peuvent être détournés et utilisés pour un autre usage, par exemple militaire ou du renseignement. Ils tombent dès lors sous le coup des sanctions. »

Il répond également au débat sur la négociation à faire sur les clauses des de sanctions entre partenaires économiques et sur la gestion du risque contentieux par les entreprises.

RELATED CAPABILITIES

- Business & Commercial Disputes

© 2025 Bryan Cave Leighton Paisner LLP.

MEET THE TEAM

Philippe Métais

Paris

philippe.metais@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 77 30

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.